

**LISTE DES DELIBERATIONS
ADOPTÉES EN SEANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL
DU 27 OCTOBRE 2025**

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 8 septembre 2025

<i>Délibération n° 0/5.2.3 :</i>	Compte rendu des décisions du maire prise dans le cadre des délégations d'attribution du conseil municipal au maire (délibération du 11 octobre 2022) Le conseil prend acte.
<i>Délibération n° 50/3.2 :</i>	Principes et modalités de cession – Parcelles de terrain cadastrées section AD n° 291 et AD n° 286 (terrains rue du Cabernet) - Annule et remplace la délibération n° 46/3.2 du 8 septembre 2025 Le conseil adopte à l'unanimité.
<i>Délibération n° 51/3.2 :</i>	Cession d'un terrain communal à la société CELLAND Le conseil adopte à l'unanimité.
<i>Délibération n° 52/4.5.3 :</i>	Personnel communal – Complément annuel de rémunération Le conseil adopte à l'unanimité.
<i>Délibération n° 53/5.7.12 :</i>	Communauté d'Agglomération Béziers-Méditerranée – Adoption du PLH 2025-2030 Le conseil adopte à l'unanimité.
<i>Délibération n° 54/5.7.15 :</i>	Communauté d'Agglomération Béziers-Méditerranée – Rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) – Année 2024 Le conseil adopte à l'unanimité.
<i>Délibération n° 55/7.5.3 :</i>	Adhésion de la commune de Lignan sur Orb à l'Union Départementale des Foyers Ruraux et Associations de l'Hérault (UDFRA 34) Le conseil adopte à l'unanimité.
<i>Délibération n° 56/7.5.3 :</i>	Budget principal 2025 - Décision modificative portant augmentation de crédits budgétaires Le conseil adopte à l'unanimité.
<i>Délibération n° 57/8.8.5 :</i>	Transfert de la compétence « Eclairage Public » au Syndicat Hérault Energies Le conseil adopte à l'unanimité.
<i>Délibération n° 58/9.4 :</i>	Motion de soutien aux filières agricoles Le conseil adopte à l'unanimité.

La liste des délibérations votées au cours de la séance est consultable en mairie et publiée sur le site de la commune de LIGNAN SUR ORB.

Affichée du 29 octobre au 28 décembre 2025.